

Rapport annuel 2002-2003

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent, Maniwaki

28 janvier 2004

Rapport annuel 2002-2003

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, je suis très heureux de présenter ce rapport annuel 2002-2003, un document qui souligne le grand nombre d'activités réalisées, entreprises ou poursuivies durant l'année scolaire.

Après une période de difficiles compressions budgétaires, la commission scolaire aborde une nouvelle phase, marquée par le développement. Plusieurs projets d'importance ont été abordés au cours de l'année 2002-2003. Mentionnons seulement l'élaboration du plan stratégique 2003-2006 et la mise en route des premiers travaux préparatoires qui conduiront à l'aménagement prochain d'un réseau de télécommunication à large bande sur le territoire que nous desservons. Dans les deux cas, il s'agit de réalisations qui sont appelés à avoir un impact important sur l'avenir de notre commission scolaire et, par voie de conséquence, sur le devenir des régions de la Vallée-de-la-Gatineau et du Pontiac.

Somme toute, l'année scolaire 2002-2003 a été fructueuse, malgré un environnement pas toujours facile. Car il faut souligner l'ampleur des défis que nous devons affronter et surmonter dans l'accomplissement de notre mission éducative. Les régions du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau font en effet face à des réalités socio-économiques difficiles : exode des jeunes, vieillissement de la population, économie basée sur l'exploitation des ressources, taux d'abandon scolaire élevé, etc.

Ces facteurs ne doivent pas susciter le découragement, mais bien plutôt appeler à la mobilisation de tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à l'éducation de nos enfants. L'enjeu est crucial et nous devons redoubler d'efforts au cours des années à venir.

Daniel Moreau
Président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Durant l'année scolaire 2002-2003, la commission scolaire a mis en branle des efforts de réorganisation qui se poursuivront au cours des prochaines années, tant au plan administratif qu'au plan éducatif.

Au niveau administratif, les réalisations (fusions entre certains établissements, régionalisation de la formation professionnelle, etc.) visaient essentiellement à améliorer l'efficacité organisationnelle des services, de façon à mieux coller aux réalités et à mieux répondre aux besoins. Au niveau éducatif, l'application de la réforme de l'enseignement s'est poursuivie et a été marquée, notamment, par l'introduction d'une série de mesures visant à améliorer la persévérance scolaire.

Le rehaussement de cette persévérance constitue certainement l'un des plus grands défis, sinon le plus grand, que nous devons relever. Dans ce domaine, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se retrouve présentement à la queue du peloton sur la scène provinciale, une situation hautement problématique qui va retenir toute notre attention au cours des prochaines années.

Marlène Thonnard
Directrice générale

BILAN DES ACTIVITÉS

Voici le bilan des activités de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au cours de l'année 2002-2003. Ce bilan n'est pas exhaustif et il se veut surtout un portrait aussi représentatif que possible des principaux dossiers abordés durant l'année.

Restructuration

En début d'année, l'appareil administratif de la commission a fait l'objet d'une restructuration aboutissant à un nouvel organigramme. Cette réorganisation a amené une nouvelle répartition des tâches, ainsi que des changements au niveau de la nature des postes et de leur attribution. Toute l'opération a tenu compte des perspectives de développement de la commission scolaire, ce qui s'est traduit entre autres par une plus grande importance accordée au domaine de l'informatique (nomination d'un coordonnateur) et au domaine des communications (nomination d'un agent d'administration).

Planification stratégique

Un comité d'élaboration a préparé la planification stratégique de la commission scolaire pour la période 2003-2006. Cette planification stratégique a ensuite été adoptée officiellement par le conseil des commissaires le mercredi 25 juin 2003. Le document servira de guide pour définir les orientations et les actions de la commission scolaire.

Plans de réussite

Parallèlement à la démarche précédente, les établissements de la commission scolaire ont travaillé à la révision de leur projet éducatif respectif. Cette révision a engendré l'élaboration de plans de réussite visant à soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire et à améliorer leurs résultats. Pour aider les établissements dans une démarche exigeant la mobilisation de l'équipe-école, de l'accompagnement et de la formation ont été offerts. Aussi, le QES («Questionnaire sur l'environnement socioéducatif») a été administré dans les trois écoles secondaires de la commission scolaire, auprès de tous les élèves et les membres du personnel. Préparé par une équipe de recherche, en collaboration avec le ministère, le QES permet d'établir un portrait des indicateurs de réussite dans une école secondaire. Une analyse des résultats a été effectuée pour les directions d'écoles et un rapport a été remis à chaque établissement secondaire, incluant des pistes d'action à intégrer au plan de réussite.

Agir autrement

Le programme Agir autrement, une initiative ministérielle qui est étalée sur cinq ans et qui vise à renforcer la persévérance scolaire chez les élèves issus de milieux défavorisés, a débuté en 2002-2003. Le programme a été implanté dans les trois écoles secondaires de la commission scolaire et un plan d'action spécifique a été intégré aux plans de réussite des trois établissements scolaires.

Réforme de l'éducation

L'application de la réforme, au niveau primaire, a fait l'objet d'une consolidation, notamment au niveau de l'évaluation des apprentissages. Au niveau secondaire, des gestes de sensibilisation ont été posés en préparation de l'application de la réforme prévue en septembre 2005.

Adaptation scolaire

Afin de poursuivre les efforts en adaptation scolaire (e.h.d.a.a. – élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage), une équipe de travail a élaboré une procédure relative au traitement des dossiers d'élèves. Cette procédure a été adoptée par le conseil des commissaires le 28 mai 2003.

Services complémentaires

Au niveau des services complémentaires, une formation a été offerte aux personnels professionnels et de soutien des services particuliers aux élèves. Cette formation portait sur le cadre de référence ministériel sur les services complémentaires. Par exemple l'animation à la vie étudiante, l'orthopédagogie, l'approche orientante, les activités parascolaires, l'animation spirituelle et l'engagement communautaire, etc.

Fonds jeunesse Québec

Afin de bonifier les activités parascolaires sur le territoire de la commission scolaire, une subvention du programme Fonds jeunesse Québec a été utilisée. Il a alors été possible d'embaucher un coordonnateur et de réaliser une série de projets visant à structurer les activités parascolaires, à en créer de nouvelles et à inciter le plus d'élèves possible à y participer.

Villages branchés

Pour ce projet d'envergure, relatif à l'aménagement d'un réseau de télécommunication à large bande dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac, la commission scolaire a accompli une étude préliminaire d'ingénierie et entamé des négociations auprès de partenaires potentiels, notamment les municipalités. La demande d'aide financière est envisagée pour l'automne 2003.

Le Hautbois

Dans le but de mieux faire connaître ses réalisations et de susciter un plus grand esprit d'appartenance, la commission scolaire s'est donné un bulletin d'information, le «Hautbois», diffusé auprès des élèves, des parents, des employés. La parution de cette publication est trimestrielle.

Régionalisation de la formation professionnelle

Dans la foulée du rapport Schneider, déposé à l'été 2002, plusieurs étapes ont été franchies dans le projet de régionalisation de la formation professionnelle, dont le but est d'améliorer le service et de rehausser la fréquentation des jeunes dans le réseau de formation professionnel pour tout l'Outaouais. Cette phase préparatoire sera suivie, dès cette année (2003-2004), de la mise sur pied de la structure régionale et d'une mise en route progressive du nouveau service régional.

Fusion des établissements primaires de La Tréflière et l'Étoile-du-Nord

Dans le but de simplifier l'organisation administrative des services éducatifs du secteur primaire en Haute-Gatineau, il a été décidé de fusionner les établissements de La Tréflière et de l'Étoile-du-Nord. Le conseil des commissaires a adopté une résolution à cet effet le 28 mai 2003, avec entrée en vigueur en juillet 2003. D'une façon plus précise, il s'agit de fusionner les deux conseils d'établissement pour une période d'un an (2003-2004). Si l'expérience s'avère positive, la fusion deviendra permanente.

Fusion des centres de la formation générale adulte

La formation générale adulte étant dispensée jusqu'ici par deux établissements distincts, avec trois points de service, il a été jugé plus efficace de regrouper le service en un seul établissement, ce qui simplifiera l'appareil administratif et permettra d'allouer davantage de ressources aux services à la clientèle. Le 28 mai, le conseil des commissaires a donc adopté une résolution créant l'Établissement des adultes CSHBO, avec entrée en vigueur en juillet 2003.

Site Internet

Un plan de refonte du site Internet de la commission scolaire a été mis sur pied, afin de créer un site plus élaboré, plus complet et plus fréquenté. Des étapes ont été franchies pour préparer le terrain en vue d'un lancement progressif en 2003-2004.

Journée d'accueil

Tradition un peu oubliée par les années passées, la journée d'accueil destinée aux nouveaux employés et nouvelles employées a fait un retour. Elle s'est tenue le 11 novembre 2002, avec une vingtaine de participants et participantes.

Hommage aux retraité(e)s et au personnel

Deux événements qui se tenaient auparavant à des dates séparées ont été réunis cette année : la soirée d'hommage aux retraités et retraitées et la soirée du personnel ont été organisées en même temps. L'activité a permis d'honorer 14 retraités et retraitées, ainsi que 9 employés et employées ayant 25 ans de service ou davantage.

Formation du personnel de soutien

Dans le cadre de sa politique de perfectionnement, la commission scolaire a mis sur pied une formation pour le personnel de soutien, en collaboration avec le syndicat. Devant le taux élevé de participation, il a fallu tenir deux sessions, une dans le Pontiac et une dans la Vallée de la Gatineau. Cette formation est organisée sur une base souhaitée récurrente.

CONCLUSION

À bien des égards, l'année 2002-2003 peut être considérée comme une année charnière. L'élaboration du plan stratégique 2003-2006, notamment, signale que la commission scolaire se donne des objectifs clairs et des orientations bien définies pour les atteindre, au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, le dossier de la persévérance scolaire, un dossier qui a marqué l'année 2002-2003, est vraisemblablement appelé à prendre une importance croissante, étant donné l'ampleur du phénomène dans les régions desservies par la commission scolaire et l'importance de réduire son impact. L'accroissement du taux de la persévérance scolaire peut en effet avoir des retombées majeures au plan social et économique.